

POUR DIFFUSION le
5 juillet 2001, à 14 h 30

COMMUNIQUÉ

Charlottetown, le 5 juillet 2001 - Réunis aujourd'hui à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont réitéré l'engagement qu'ils ont pris de travailler ensemble à diversifier l'économie de la région de l'Atlantique et à en assurer la vitalité. À force de concertation, de collaboration et de leadership, ils parviendront à rendre concurrentielle l'économie du Canada atlantique.

Les premiers ministres font savoir qu'ils feront front commun à la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, le mois prochain, sur les dossiers cruciaux présentés ci-dessous.

Le déséquilibre fiscal - Les premiers ministres de l'Atlantique ont souligné l'urgence d'un débat sur la question du déséquilibre fiscal pour la fédération canadienne; en effet, le règlement de ce dossier importe au plus haut point pour ce qui est de renforcer la compétitivité de l'économie du Canada atlantique en prévision de l'avenir et de fournir à sa population les services dont elle a besoin. L'existence d'importants excédents budgétaires fédéraux et leur croissance donnent l'occasion au gouvernement fédéral de corriger le déséquilibre fiscal dans la fédération. En vertu de la Constitution, les provinces sont responsables de l'exécution des programmes qui sont soumis aux demandes les plus importantes et à d'énormes pressions financières, et pour lesquels les contribuables ont les plus grandes attentes : la santé et l'éducation. Or, le déséquilibre fiscal du pays nuit à la capacité des provinces de fournir des niveaux comparables de service à des niveaux comparables d'imposition. Les premiers ministres reformulent donc leur demande de renforcement du programme de péréquation, notamment l'abolition permanente du plafond, la mise en place d'une norme pour les dix provinces et l'élargissement de l'éventail des recettes assujetties à la péréquation. Les premiers ministres ont convenu qu'il s'agit là de la priorité en vue de régler le déséquilibre fiscal au pays.

Les soins de santé - Dans la région de l'Atlantique, les premiers ministres provinciaux prennent des mesures pour régler les problèmes de ressources humaines dans le domaine de la santé; à Victoria, ils demanderont à leurs collègues d'appuyer l'adoption d'une stratégie nationale accélérée en vue de régler ces problèmes. Les premiers ministres de l'Atlantique ont demandé une fois de plus au gouvernement fédéral de faire davantage pour assurer un système de soins de santé viable et de qualité pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

L'enseignement postsecondaire et le perfectionnement des compétences - Les premiers ministres s'entendent pour dire que le perfectionnement des compétences et l'enseignement postsecondaire sont des dossiers prioritaires. La pénurie croissante de travailleurs ayant les compétences essentielles et les défis que doivent relever les établissements d'enseignement postsecondaire constituent des enjeux économiques fondamentaux, non seulement dans les

provinces de l'Atlantique, mais aussi dans tout le Canada. Les premiers ministres ont souligné que la compétence et l'instruction de la main-d'oeuvre sont des ingrédients fondamentaux de la réussite économique et qu'il est essentiel que les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral agissent rapidement et de façon responsable pour s'adapter à la concurrence internationale et aux exigences professionnelles changeantes.

Les transports - Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont discuté de divers problèmes liés à l'infrastructure des transports, et ils ont souligné que l'amélioration de l'infrastructure et le développement du secteur des transports contribueront directement à la compétitivité nécessaire pour favoriser l'investissement continu du secteur privé dans l'économie de la région de l'Atlantique. Les premiers ministres s'entendent pour dire qu'il faut accroître de beaucoup les investissements fédéraux stratégiques dans ces secteurs pour appuyer la croissance économique à long terme du Canada.

L'énergie - Les premiers ministres conviennent que la maximisation des retombées économiques et sociales du secteur de l'énergie constitue la clé de la transformation de l'économie de la région de l'Atlantique. Nos gouvernements doivent travailler ensemble, et avec le gouvernement fédéral, pour éliminer les obstacles qui limitent actuellement la croissance durable dans le secteur de l'énergie. Il est clairement dans l'intérêt national de favoriser la vitalité des économies régionales. Les premiers ministres exhortent le gouvernement fédéral à veiller à ce que toutes les provinces participent pleinement à l'établissement de la stratégie nationale qu'il prépare actuellement pour le secteur énergétique, et à s'assurer que les besoins énergétiques du Canada auront la priorité.

La coopération au sein de la région de l'Atlantique - Les premiers ministres sont conscients qu'il faut poursuivre les efforts de collaboration et de concertation à l'échelle de la région atlantique afin d'accroître la compétitivité économique de la région et d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prestation des services gouvernementaux. Ils conviennent d'élaborer un nouveau programme de coopération de la région de l'Atlantique qui mettra l'accent sur un certain nombre de mesures concrètes précises visant à permettre aux quatre provinces de procéder de façon ordonnée pour réduire les obstacles aux affaires. Le programme sera annoncé à l'automne de 2001 et il précisera des mesures interprovinciales bien définies, les calendriers d'exécution et les résultats attendus pour les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique.

Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique rencontreront leurs homologues des autres provinces et territoires du Canada à la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, qui aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, du 1^{er} au 3 août. Les premiers ministres de la région de l'Atlantique reconnaissent que l'autonomie économique et la prospérité de la région de l'Atlantique passent par des interventions nationales dans des dossiers cruciaux, comme la santé, l'éducation, le financement et les transports.

-30-

Renseignements :

Amanda Harpelle, Nouveau-Brunswick, (506) 453-2144
 Carl Cooper, Terre-Neuve et Labrador, (709) 729-4570
 Rob Batherson, Nouvelle-Écosse, (902) 424-6601
 Patrick Dorsey, Île-du-Prince-Édouard, (902) 368-4400